

INTRODUCTION

La langue *Innok* ou esquimaude est éminemment *polysynthétique*, comme la plupart des langues américaines, et elle présente de plus les caractères d'agglutination des langues touraniennes. Au moyen de particules affixes qui s'intercalent dans le corps des mots, et de suffixes qui ont la valeur de nos prépositions, mais qui sont postpositionnelles, c'est-à-dire qui s'ajoutent à la fin des mots, cette langue a le pouvoir d'accumuler plusieurs idées complexes en les présentant sous la forme d'un long et seul mot polysyllabique.

L'Algonquin, le Sioux, et le *Déné-dinjié* lui-même sous certains rapports, nous offrent des exemples de langage polysynthétique et agglutiné.

En Esquimau ce sont les finales qui reçoivent toutes les modifications casuelles, possessives, personnelles, abverbiales, etc.; de sorte que souvent le même mot présente simultanément des inflexions qui caractérisent le nombre, le cas et la possession.

Toutes les parties du discours sont susceptibles de déclinaison et de revêtir les éléments du possessif, ce que j'appelle conjugaison possessive. Les mots peuvent se transformer en verbes, et les verbes en mots, en participes ou en adverbes. Les adjectifs se conjuguent aussi comme des verbes. L'article n'existe pas. En un mot, toutes les transformations merveilleuses de cette langue si riche s'opèrent au moyen des postpositions, qui y jouent le plus grand rôle comme suffixes et affixes, et qui, en outre, existent isolément. Par l'ajout d'une seule particule le verbe exprime la négation, le doute, l'habitude, la simultanété, l'être, le manque, l'action, l'état, l'augmentation, la diminution, la ressemblance, la comparaison, etc., de sorte que, comme l'a remarqué un écrivain, « un simple exemple des inflexions d'un verbe peut occuper plusieurs pages. »

Mais une chose qui, plus que toutes ces difficultés, est faite pour rendre très-pénible l'étude de l'esquimau, et pour désorienter les commençants, c'est que l'amour de l'euphonie est tel chez les *Innoit*, que pour son seul bénéfice, ils font subir aux mots d'innombrables altérations, substituant une lettre à une autre dès que leur oreille délicate est blessée par un son trop heurté. De là ces variantes de conjugaisons et de déclinaisons qu'on remarquera dans mes notes grammaticales et dans mon vocabulaire. Comme il m'a été réellement impossible de condenser ces diverses modifications et de les assujettir à des règles, parce que réellement il n'en existe pas, et que tout dépend de l'usage et de l'oreille, j'ai cru à propos de fournir plusieurs exemples de déclinaisons et de conjugaisons, afin que l'élève puisse juger dans quel cas telle lettre doit être substituée à une autre.